

**SEANCE DU 17 JUIN 2011**

L'an deux mil onze, le dix-sept Juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian OLIVE, Maire.

Etaient présents : MM OLIVE, MOREAU, Mme LECONTE, M. MONTIGNY, Mmes DASSIS, BEAULIEU, M. DERRIEN, Mmes LOPEZ, CLEMENT, MM GAMBERT, FONTANA, Mme ORCIL, M. GORRY, Mlle LAURENCEAU.

Absents excusés :	M. Stéphane CHOUIN	qui a donné pouvoir à	M. Gérard MONTIGNY
	Mme Valérie FRANCOIS	qui a donné pouvoir à	M. Jean-Jacques GAMBERT
	Mme Catherine TESSIER	qui a donné pouvoir à	Mme Sylvie BEAULIEU
	M. Jean-Paul PINEL	qui a donné pouvoir à	M. Pierre MOREAU
	M. Patrick HEAULE	qui a donné pouvoir à	M. Philippe DERRIEN
	M. Frédéric DURAND	qui a donné pouvoir à	Mme Françoise LECONTE
	M. Bruno GOLDFEIL	qui a donné pouvoir à	M. Christian OLIVE
	M. Patrick PINAULT	qui a donné pouvoir à	Mme Béatrice CLEMENT

Madame Béatrice CLEMENT a été nommée secrétaire.

- **ADOPTE** à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 31 Mai 2011
  
- **SENATORIALES 2011 : ELECTIONS DES DELEGUES ET SUPPLEANTS**

Vu le décret n°2011-530 du 17 mai 2011 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer, des Collectivités Territoriales et de l'Immigration n°NOR/IOC/A/11/3812/C du 19 mai 2011 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Monsieur le Maire procède à l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 25 septembre 2011.

Avant cela, Monsieur le Maire procède à la mise en place du bureau électoral composé de Messieurs OLIVE, MOREAU, GAMBERT, GORRY et de Mme LAURENCEAU.

Monsieur le Maire indique que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le conseil municipal doit élire 7 délégués et 4 suppléants.

Résultat du 1<sup>er</sup> tour de scrutin de l'élection des délégués :

*Suffrages exprimés : 22*

<b>Candidats</b>	<b>Suffrages obtenus</b>	<b>Proclamation de l'élection</b>
Patrick PINAULT	21	Elu délégué
Stéphane CHOUIN	21	Elu délégué
Christian OLIVE	20	Elu délégué
Françoise LECONTE	20	Elu délégué
Valérie FRANCOIS	19	Elu délégué
Pierre MOREAU	18	Elu délégué
Bruno GOLDFEIL	18	Elu délégué
Philippe DERRIEN	7	

Les candidats élus au 1<sup>er</sup> tour de scrutin de l'élection des délégués acceptent tous le mandat.

## Résultat du 1<sup>er</sup> tour de scrutin de l'élection des suppléants:

*Suffrages exprimés : 20*

<b>Candidats</b>	<b>Suffrages obtenus</b>	<b>Proclamation de l'élection</b>
Gérard MONTIGNY	20	Elu suppléant
Nelly DASSIS	20	Elu suppléant
Patrick FONTANA	20	Elu suppléant
Philippe GORRY	20	Elu suppléant

Les candidats élus au 1<sup>er</sup> tour de scrutin de l'élection des suppléants acceptent tous le mandat.

### **- MODIFICATION NOMS DE RUES DU HAMEAU DES MUIDS**

Monsieur le Maire indique qu'il a convenu en accord avec la commune de Mareau aux Prés, une modification de dénomination de certaines rues du hameau des Muids pour des questions de sécurité (pompiers, SAMU ...).

Le changement des noms des rues s'effectuera comme suit :

#### **Rue de la Fourrière :**

##### Commune de Mareau aux Prés

- maintien

##### Commune de St Hilaire St Mesmin

- suppression
- renommée route des Muids (prolongement de l'actuelle route qui part à hauteur du 1111 route d'Orléans)

#### **Chemin de Villeneuve :**

- suppression
- renommé rue de la Fourrière (pour uniformiser le nom de cette voie avec commune de Mareau)

#### **Rue des Muids :**

##### Commune de Mareau aux Prés

- maintien entre le centre bourg et l'intersection rue du Château d'eau et rue des Cornilleaux
- renommée rue du Cas Rouge entre cette intersection et la place du Cas Rouge

##### Commune de St Hilaire :

- suppression
- renommée rue du cas Rouge

#### **Rue de la Bouchetière :**

##### Commune de St Hilaire

- maintien du nom entre la rue du Cas Rouge nouvellement dénommée et la rue du Fourneau avec renumérotation des habitations
- renommée rue du Cas Rouge entre la place du Cas Rouge et l'intersection rue du Château d'eau - rue des Cornilleaux

La numérotation pour l'ensemble de ces voies sera métrique. Cette renumérotation concerne également toutes les rues nouvellement dénommées.

Une réunion d'information pour l'ensemble des habitants concernés s'est tenue à Mareau aux Prés, le 30 mars 2011

Les Communes apporteront une aide aux administrés pour la réalisation des différentes démarches administratives liées à leur changement d'adresse.

Le Conseil Municipal ouï cet exposé, et après en avoir délibéré :

- ACCEPTE la mise en place de la nouvelle dénomination de certaines rues du hameau des Muids en accord avec la Commune de Mareau aux Prés.

Cette modification sera applicable au 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

#### - **QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur OLIVE indique que la mise en ligne officielle du site internet de la commune aura lieu le 20 Juin 2011.

L'adresse est la suivante : [www.saint-hilaire-saint-mesmin.fr](http://www.saint-hilaire-saint-mesmin.fr)

Il tient à remercier particulièrement Mélanie RUBAGOTTI et la commission information.

La séance est levée à 19 h 30.

Le Maire,

Christian OLIVE

Les Membres,